

Règlement Intérieur

2016 - 2017

Présentation:

Accueil & Loisirs est une association de loi 1901, gérée par des parents bénévoles. Le Centre de Loisirs agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, accueille les enfants de 3 à 12 ans scolarisés. C'est un accueil à caractère éducatif, ouvert en périscolaire (avant et après l'école), les mercredis et pendant les vacances scolaires. L'association organise aussi les Temps d'Activité Périscolaire à La Mézière en partenariat avec la municipalité.

Fonctionnement:

Le centre de loisirs offre aux enfants durant leurs temps libres, à travers le jeu, une ouverture au monde, une initiation au collectif, un espace d'expérimentations nouvelles, d'accès à la culture, une diversité d'activités. Lieu de mixité sociale et culturelle, d'apprentissage du « vivre ensemble », il favorise l'autonomie des enfants.

Le Projet Éducatif et le Projet Pédagogique sont consultables au Centre de Loisirs.

Modalités d'inscription:

- ✓ Le dossier d'inscription (Fiche sanitaire + Photocopie des vaccins à jour) doit être complet avant la première présence de l'enfant, toute modification sera signalée aux directeurs.
- ✓ Inscription obligatoire auprès des directeurs pour les mercredis et les vacances dans la limite des places disponibles, relative à la réglementation de la DDCSP. Les dates d'inscription vous seront communiquées par affichage dans les structures.
- ✓ L'adhésion à l'association est obligatoire et gratuite pour tous. Pour les utilisateurs du périscolaire, des mercredis et des vacances, une cotisation de 15€ / famille est demandée, valable pour l'année scolaire du 1er Septembre 2016 au 31 Août 2017.

Pour les Mercredis et les Vacances, la priorité sera donnée aux enfants de La Mézière, de Vignoc et de St Symphorien et/ou aux enfants scolarisés sur La Mézière.

Les Impératifs pour les T.A.P (15H30 à 16H30):

- ✓ Le dossier doit être complet (Fiche sanitaire + Photocopie des vaccins à jour)
- ✓ Inscription par les parents auprès du coordinateur municipal, Mr GUERET.
- ✓ Toute modification ou absence doit être indiquée à Mr GUERET pour assurer un service de qualité. Contacts : rythmes.lameziere@gmail.com ou 07 86 34 31 21

Les Impératifs pour le Périscolaire (avant et après l'école):

- ✓ De 7H30 à 8H15 à l'école St Martin et à la salle Panoramix
- ✓ De 16H30 à 19H à l'Espace Coccinelle pour les enfants de Petite et Moyenne section, dans les classes « moquette » pour les enfants de Grande section et à l'ensemble polyvalent pour les CP, CE1 CE2, CM1, CM2.
- ✓ Les parents et non les enfants doivent prévenir impérativement les animateurs de l'arrivée et du départ de l'enfant : le départ non signalé sera facturé jusqu'à 19H.

Les Impératifs pour les Mercredis et les vacances :

- ✓ Ouvert de 11H45 à 19H les mercredis et de 7H30 à 19H pendant les vacances.
- ✓ Pour les enfants qui déjeunent le mercredi après l'école seulement, l'après-midi au centre de loisirs est automatiquement facturé.
- ✓ Les inscriptions qui ne seront pas annulées le vendredi soir au plus tard à 18H00 (*pour les mercredis*) ou dans la limite des dates d'inscription (*pour les vacances*) seront facturées sauf sur justificatif médical de l'enfant à fournir sous 7 jours.
- ✓ Fermeture la 1ère quinzaine d'août 2017.

Facturation :

- ✓ Tout dépassement après la fermeture sera automatiquement facturé 9€.
- ✓ Les paiements se font à réception des factures pour les mercredis et lors des inscriptions pour les vacances.
- ✓ Le prélèvement automatique est possible, demandez un dossier aux directeurs.
- ✓ Suite à 3 relances écrites d'impayés, l'association sera en droit de ne plus accueillir votre(vos) enfant(s) au sein des structures
- ✓ Les repas assurés par le restaurant municipal, vous sont facturés par la mairie. Pour toutes absences, un justificatif médical doit être transmis au service concerné .

Informations pratiques :

- ✓ L'Association Accueil et Loisirs décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets ou de vêtements.
- ✓ Aucun médicament ne sera administré aux enfants par l'équipe pédagogique sauf en cas d'urgence défini par un protocole personnalisé dans le cas par exemple d'enfant allergique.



N'hésitez pas à contacter les directeurs pour plus d'informations :

- Claire CERON : 07.61.71.49.53 ou claire.ceron@accueiletloisirs.fr
- Sébastien COMMANS : 06.95.62.26.19 ou sebastien.commans@accueiletloisirs.fr
- Guillaume MONTAGNE : 06.95.86.63.08 ou guillaume.montagne@accueiletloisirs.fr

Site internet de l'association : www.accueiletloisirs.fr

